Mesdames et Messieurs les citoyens de Thorigné Fouillard,

J'ai adressé il y a une semaine ma démission d'élu indépendant au sein du conseil municipal de Thorigne Fouillard.

J'ai fait partie du groupe majoritaire en tant qu'adjoint. Au bout de quelques mois, j'ai démissionné de la fonction d'adjoint pour rester simple élu au sein de cette même équipe. Quelques mois plus tard, je quittais le groupe majoritaire pour devenir élu indépendant.

La force de la représentation de l'équipe minoritaire (50 % des voix à 10 voix près) aurait dû créer une véritable réflexion au sein de l'équipe majoritaire quant à la méthode et l'esprit de conduire le programme électoral. Une réflexion emprunte d'intelligence émotionnelle, de recherche de consensus, de respect, de paix afin que le maximum de citoyens de Thorigné, quel que fût son vote, soit écouté, entendu et respecté ...

A commencer par les élus.

L'équipe majoritaire a fait le choix de la volonté d'éteindre les voix dissonantes. Le groupe Minoritaire en a beaucoup fait les frais : L'accabler, le dédaigner, jusqu'à mépriser certains de ses membres en dehors comme en séances publiques. Les électeurs qui supportent l'équipe minoritaire ont dû évidemment en souffrir de voir leurs représentants être traités de la sorte. J'en ai souffert aussi.

Le choix autocratique, l'obscurantisme qui accompagne souvent ce modèle de gouvernance, n'est pas digne de notre commune. Je le dis haut et clair.

Lors de la campagne électorale de 2020, le groupe majoritaire avait porté très haut la promesse de campagne suivante : « Il n'est plus admissible de laisser le monopole de l'intérêt général à un petit groupe qui se justifie par : Ne vous inquiétez pas, Mesdames et Messieurs, nous pensons et agissons pour vous. On ne peut plus, dans un monde en changement si rapide, se contenter d'une démocratie locale réduite à un vote tous les 6 ans. »

J'aime rappeler cette valeur, elle est forte. Elle sous-tend une démocratie implicative ouverte dans l'esprit et la méthode. C'est bien loin cette promesse.

Prenons l'information par exemple. Pilier essentiel de toute démocratie. Tout citoyen à droit à une information factuelle, fondée, objective sur les affaires communales. Nous avons droit à : « Quand ça va bien, c'est nous. Quand ça ne va pas, c'est pas nous ». Le droit à l'information est inscrit dans notre constitution ; la Loi l'y oblige ; la transparence de la vie en société politique en dépend. Je vous dis que c'est un fardeau, un combat d'y avoir accès. Pourtant, la société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration, n'est-ce pas ?

Cher Citoyen, chère citoyenne, dans 16 mois, débutera la campagne pour les élections de 2026. Si tout va bien, j'en serais. D'ici là, les encouragements que j'ai reçus durant ces 4 ans m'incitent à continuer à m'impliquer dans la vie publique locale. Je maintiendrai ouvert le site Web www.boislouet.fr

Bien cordialement

Didier SIMON